GUIDE DE PRÉPARATION VIDÉO et SUPPORT CEA4 – 2A

Ce document récapitule les consignes relatives à la préparation de la vidéo et de son support technique dans le cadre de l'évaluation de l'UE Compétences en Alternance 4 (S8 – 2A).

1.1. Attendus et modalités de remise

Édités en français, la vidéo et son support technique devront être déposés sous Moodle au plus tard à la date et selon les modalités définies chaque année. Ils seront évalués par les membres des jurys de CEA4. En complément, et en fonction de votre alternance, d'autres évaluations vous seront demandées, ainsi qu'à vos tuteurs.

1.2. Consignes pour la vidéo

L'objectif de cette vidéo est de synthétiser vos **activités scientifiques et/ou techniques et/ou de gestion de projet effectuées en France et/ou à l'étranger** (si vous avez eu l'occasion d'effectuer pleinement ou en partie votre mobilité internationale) durant la première partie du semestre 8 (mars-juin).

La vidéo devra :

- avoir une durée de **5 minutes**, hors générique
- présenter de manière claire, synthétique, organisée et originale : l'élève, le contexte, les missions, le choix des éléments présentés
- être attractive et intelligible. Elle doit pouvoir être visionnée par un large public, même pour un non-spécialiste de votre domaine
- faire apparaître dans le générique des remerciements/droits d'auteurs/crédits si cela est nécessaire
- ne pas dépasser 150Mo pour pouvoir être déposée dans Moodle

⇨ **Aucune consigne n'est donnée quant à la forme, soyez créatifs !** L'originalité sera prise en compte.

Zone de dépôt Moodle : Programme Ingénieur / Semestre 8 / Alternance Intégrative / Alternance Intégrative ERE / Compétences en alternance 4 / EVALUATION CEA4 - vidéo et support technique (07/06/2026) / Zone de dépôt Vidéo CEA4

1.3. Consignes pour le support technique

Le support technique est une notice de visionnage type script ou story-board. Ce document condense les informations nécessaires à la compréhension de votre projet vidéo. Il doit permettre au jury d'avoir connaissance de votre démarche, de vos choix, des réflexions qui vous ont menés à la construction de votre vidéo.

Le support technique devra :

- ne pas dépasser **2 feuilles** (4 pages maximum)
- être concis et synthétique
- peut contenir des croquis, des plans, des contraintes techniques, …
- permettre de comprendre la manière dont vous avez construit votre vidéo, y compris les collaborations ou feedbacks éventuels auxquels vous auriez fait appel
- signaler en annexe d'éventuels droits d'auteur/droits à l'image/bibliographie
- ne pas dépasser 150Mo pour pouvoir être déposé dans Moodle

⇨ **Le support technique n'est pas une redite de la vidéo !** Le format est libre, mais le document devra être converti en pdf pour le dépôt sur Moodle.

Zone de dépôt Moodle : Programme Ingénieur / Semestre 8 / Alternance Intégrative / Alternance Intégrative ERE / Compétences en alternance 4 / EVALUATION CEA4 - vidéo et support technique (07/06/2026) / Zone de dépôt Support technique CEA4

Points de vigilance
Les sources doivent apparaître en annexe.
L'orthographe, le respect des consignes et la lisibilité font également partie de la notation.

1.4. Modalités d'évaluation

Si ces documents ne sont pas rendus, ou si l'évaluation finale de l'UE est inférieure à 10/20, votre UE Compétence En Alternance 4 ne sera pas validée.

Les critères d'évaluation sont disponibles Moodle.

1.5. Politique de confidentialité et droit à l'image

Toutes les informations présentées dans votre vidéo et/ou votre support technique (données, graphiques, personnes, lieux, documents, *etc*…) doivent avoir été validées par votre tuteur dans votre organisme d'accueil (ou toute personne ayant cette autorité), et par la personne filmée le cas échéant. Il en va de votre responsabilité, l'école s'engageant seulement à ne diffuser la vidéo et le support qu'aux membres du jury concernés pour l'évaluation.
En particulier, si des prototypes, machines, documents, personnes, *etc*… sont filmés ou photographiés, vous devrez faire attester officiellement par la structure d'accueil, ainsi que par toutes les personnes présentes sur les documents, de leur accord pour divulgation. Sans cet accord (document à fournir par la structure ou les personnes concernées) la vidéo et son support ne seront pas évalués.

1.6. Exemple de logiciels de montage vidéo

- Premiere Pro - Adobe : version d'essai gratuite pendant 7 jours
- iMovie : dans l'App Store pour ceux qui ont un Mac
- CapCut : sur téléphone, simple, gratuit et efficace
- Canva Video Editor : utiliser le mail de Centrale pour la version gratuite
- Shotcut : montage vidéo gratuit

- VSDC Vidéo Editor : complet, mais attention les fonctionnalités premium ne sont pas clairement indiquées, risque de devoir payer un abonnement de 30€ !